

PROCES-VERBAL du CONSEIL REGIONAL du 8 Septembre 2010 à Orthez

Procès verbal du Conseil Régional du Comité de l'Adour qui s'est tenu le mercredi 8 septembre 2010 à 21 heures à la Maison du Bridge d'ORTHEZ, sous la présidence de Gérard SCARSI.

Présents : Mesdames CATUSSE, DAL FARRA, DANCHAUD, DUBERTRAND, DUCOURNEAU, LAFON, LACARRERE, LALANNE, MECHIN, MEILLAN BORDES, NORMAND, OURADOU, PERE, SENECHAL.
Messieurs AUSINA, BAGUR, BARATS, BIANCO, BRUGIDOU, BUBIEN, BUSSIER, CATUSSE, COLLET, CREANGE, DAL FARRA, DAZET, DE RYCKE, DUBERTRAND, DUFFAU, DUMAS, HARISMENDY, LAFENETRE, MIGUEZ, PACTHOD, PAILLASSA, PINTUREAU, PROST, SCARSI, SENARENS, SOLIGNAC, SOULA

Absents : Mesdames De CHATEAU-THIERRY, SCHURER.
Messieurs CABARROT, CARTOUX, DERA EVE, FEUGAS, JARET, SENGEISEN.

Le Président ouvre la séance et aborde les questions inscrites à l'ordre du jour.

I – Approbation du dernier procès-verbal

Le procès-verbal du Conseil Régional du Comité de l'Adour du 15 juin 2010 est adopté à l'unanimité, sous réserves des indications concernant les horaires des finales de ligue se déroulant à Mérignac, qui devront être confirmés.

II – Informations sur la venue d'Yves AUBRY

Le Président résume les entretiens entre Yves AUBRY, Président de la FFB et candidat à sa propre succession, et les présidents présents aux côtés des membres du Bureau Exécutif lors de sa visite à Orthez le lundi 6 septembre dernier.

De la discussion sur le fonctionnement actuel il ressort ce qui suit :

- ⇒ Des difficultés existent actuellement entre le personnel et la FFB ; certains membres du personnel ne respectent pas leur contrat. Le Président donne des précisions sur les différents licenciements qui ont eu lieu, et sur les affaires litigieuses en cours.
- ⇒ La FFB fait des économies sur le dos des Comités et des clubs, par exemple en supprimant la redevance sur les tournois régionaux, l'envoi des lettres de classement aux clubs...
Réponse : Cela ne concerne que des sommes modiques, pour les tournois, une simplification pour les lettres, beaucoup de courrier revenant à la FFB pour mauvaise adresse.
- ⇒ La campagne d'image a été mal perçue. Mieux aurait valu montrer de jeunes champions.
Réponse: Elle avait pour cible les non bridgeurs, les images devaient marquer les esprits.
- ⇒ Que fait on auprès des ministères, des rectorats pour le bridge jeunesse?
Réponse : je n'ai pas réussi à obtenir de courrier du ministère. Il faut s'adresser aux rectorats.
- ⇒ Pourquoi les nouveaux licenciés n'ont pas reçu de licences ?
Réponse : elles auraient dû arriver dans les clubs en mars.
- ⇒ Pourquoi le Président est-il rétribué ? Rép. : pour compenser sa perte de salaire (emploi à 80% au lieu d'un temps complet pour passer un jour de plus à la FFB). Coût : 20000 euros par an charges salariales comprises sur un budget de 7 millions d'euros.

- ⇒ Comment gérer cumul Présidence FFB et EBL ? Rép.: l'EBL donne un travail beaucoup moins important que la FFB. A partir de 60 ans (bientôt) , je ne travaillerai plus qu'à 50%, j'aurai le temps de gérer les deux.
- ⇒ Jacques Créange s'insurge parce que la FFB n'a pas voulu cautionner le prêt pour la construction du nouveau club de PAU. Il a demandé aussi des facilités de paiement pour acheter des Bridgemates, cela n'a pas été encore accordé.

Réponses: La FFB ne cautionne que les Comités, cautionner le club de Pau aurait créé un précédent.

Yves Aubry pense qu'il sera possible d'étaler le paiement des bridgemates compte tenu du nombre nécessaire. Le tarif actuel est de 99 € par table +le coût du serveur. En passant par la FFB,on peut obtenir une réduction d'environ 10%.

Yves Aubry présente ensuite son programme :

- Projet de modification des statuts
- Montrer aux licenciés qu'on leur propose des services
- Alléger les envois papier
- Faire davantage pour les petits bridgeurs
- Tisser des liens entre jeunes et anciens champions
- Maintenir l' Université du Bridge, faire un effort pour les cadets
- Développer Adoclub comme complément aux cours.
- Délivrer des publications simples sur la base de données de la FFB
- Etre réactif, accueillant auprès des nouveaux, des seniors

Rappel : Patrick GRENTHE, également candidat à la présidence de la FFB, viendra en visite à Orthez le mardi 28 septembre prochain : tous les présidents intéressés sont cordialement invités à participer à cet entretien.

III – Etat des licences

- ◆ Attention : les licences SNL de 2009-2010 doivent être différenciées :
 - pour les créations de l'an dernier : licence d'appel 2^{ème} année en 2010-2011.
 - pour les anciens licenciés qui ont bénéficié de la gratuité par l'intermédiaire de la licence SNL en 2009-2010, la licence 2010-2011 n'est pas d'appel 2^{ème} année, c'est une licence normale.
- ◆ Les responsables des licences doivent utiliser dans ce cas la touche renouvellement individuel et non renouvellement par liste qui attribue automatiquement la catégorie de licence existante.
- ◆ 70% des licences de la saison écoulée doivent être acquittées par les clubs au 31 octobre 2010.

IV – Compétitions

C'est donc Jean-Paul HARISMENDY (son adresse précise afin d'éviter des erreurs d'acheminement du courrier : 28, quai Bergeret 64100 BAYONNE) qui succède à Serge PACTHOD pour les compétitions par quatre et Jean-Yves PAILLASSA à Robert DAL FARRA pour les compétitions par paires.

Il est souhaitable de connaître l'adresse courriel des joueurs, c'est bien plus commode de communiquer ainsi, et c'est plus rapide également.

Merci aux responsables des licences et des compétitions des clubs d'insister afin que les joueurs remplissent la case courriel.

Par paires, il est demandé aux responsables des compétitions des clubs organisant des phases qualificatives en promotion ou en espérance ou les ½ finales honneur d'adresser le chèque correspondant aux inscriptions directement à la Trésorière du Comité Christianne LAFON, les inscriptions ainsi que les résultats restant du ressort de Jean-Yves PAILLASSA.

V – Jeunesse

C'est désormais Christine SENECHAL qui est en charge du secteur à la suite de Francine OBADIA.

Les jeunes au bridge ont de 7 à 25 ans.

Des ouvrages sont à la disposition des initiateurs : « Initiation 1^{ère} année » et « Perfectionnement ».

Réunion des initiateurs le samedi 18 septembre à Orthez.

VI – Maison du bridge

Plusieurs travaux d'amélioration menés à bien cet été par Jean-Claude SOULA :

- ⇒ Les serrures
- ⇒ Les fauteuils
- ⇒ Les tabourets
- ⇒ Les pare-soleil

Projet : des sonnettes dans les salles 4 et 7 pour appeler l'arbitre.

Aucune nouvelle pour l'abri fumeurs à l'extérieur.

Toujours pas de place de parking dédiée au bridge.

VII – Arbitrage

Claude PINTUREAU informe que la prochaine réunion des arbitres se déroulera à Orthez le jeudi 14 septembre prochain.

Un stage d'arbitre de club est prévu cet automne, les présidents voudront bien lui communiquer les candidats de leur club intéressés par cette formation.

VIII – Développement

Seulement 2 clubs inscrits à cette date à l'opération « Bridger ensemble » du 30 septembre. En Adour, 107 licences offertes lors de la précédente édition.

IX – Divers

- ⇒ Diminution des prix attribués lors des simultanés de l'Adour : les 3 premiers du classement scratch et les 3 meilleurs de chaque catégorie seront récompensés. En compensation, il est prévu d'organiser une finale de comité pour les premiers du classement général. Les modalités et les récompenses en seront précisées plus tard suite à une réunion de la commission des compétitions.
- ⇒ Cette réunion de la commission des compétitions est prévue en octobre. Elle a charge d'étudier la mise à jour des règlements de toutes les compétitions Comité, d'en étudier le maintien, éventuellement d'en proposer d'autres.
- ⇒ Vote pour la duplication des données du challenge de l'Adour par le Comité : 3 contre, la majorité pour le maintien du système actuel, c'est à dire duplication par la machine du Comité.
- ⇒ Accord à l'unanimité du Conseil Régional pour l'octroi éventuel d'un prêt maximum de 10.000 € en faveur du club de Pau qui construit son futur local. La somme ne sera débloquée qu'en cas de besoin (à priori le club peut subvenir à ses charges, la période difficile risque de se situer en janvier – février où il faudra déboursier à la fois intérêts du prêt et loyers actuels) et sur au plus 3 ans, avec des intérêts égaux à ceux du livret A.
- ⇒ Il faut s'attendre à une diminution de la participation de la Société Générale dans nos partenariats. Le partenariat avec le Comité a été reconduit pour 2010 à la baisse : 2.000 €. La tendance est au désengagement progressif de notre partenaire, tant au niveau national que local. La situation des clubs sera étudiée cas par cas en fonction des retombées des actions de promotion organisées dans les clubs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

